



Assemblée générale

Distr. générale
16 septembre 2003

Original: français

Cinquante-huitième session

Points 38 et 39 de l'ordre du jour provisoire*

La situation au Moyen-Orient

Question de Palestine

Lettre datée du 15 septembre 2003, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, je voudrais vous transmettre ci-joint copie du communiqué du Ministère des affaires étrangères du Sénégal en date du 12 septembre 2003, reflétant les vues du Gouvernement sénégalais sur la situation en Palestine (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire diffuser ledit texte comme document de l'Assemblée générale.

L'Ambassadeur
(*Signé*) Papa Louis **Fall**

* A/58/150.



**Annexe à la lettre datée du 15 septembre 2003,
adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Communiqué du Ministère des affaires étrangères
de la République du Sénégal sur la situation en Palestine**

Dakar, le 12 septembre 2003

Le Gouvernement du Sénégal exprime ses plus vives préoccupations face à l'escalade de la violence au Moyen-Orient et la menace grave qu'elle représente pour la paix, la sécurité et la reprise du processus de négociations entre Israéliens et Palestiniens.

À cet égard, le Gouvernement du Sénégal invite instamment toutes les parties impliquées dans le conflit à faire preuve de retenue et à s'engager sans délai à reprendre les négociations en vue de la recherche d'un règlement pacifique, juste et durable de la crise.

Le Sénégal, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien depuis plus de deux décennies, réaffirme son soutien à la « Feuille de route » et demande, à nouveau, sa mise en oeuvre immédiate et inconditionnelle par les parties, sous la supervision du Quatuor.

Le Gouvernement du Sénégal met en garde contre toute tentative de porter atteinte à l'intégrité physique et morale du Président Yasser Arafat ou de l'expulser de la Palestine.

Le Gouvernement du Sénégal invite instamment la communauté internationale, l'Organisation des Nations Unies et son Secrétaire général, et les organisations régionales à poursuivre et à intensifier leurs actions pour le retour de la paix dans la région.
